

532.715 € investis avec succès

La Ville de Ferrières a inauguré samedi deux grandes réalisations avec l'aide de l'État, du Département du Loiret et de la Région.

► Pour la sécurité des cyclistes et piétons - « surtout les écoliers et collégiens des hameaux nord et sud » - 1,5 km de « voies douces » ont été aménagées à Ferrières, à l'écart des voies qu'empruntent les voitures.

Pour les habitants mais aussi les touristes

« Dès 2008, le conseil municipal a travaillé sur ce réseau de pistes cyclables », a expliqué le maire Gérard Larcheron. « Nous avons construit 1,5 km de pistes mais il en reste 3,5 km à réaliser. L'intérêt sera, sur le long terme, de permettre une jonction avec la véloroute qui longe le canal, mais aussi avec l'Eco-parc, les zones économiques, ainsi que la gare de Ferrières-Fontenay ».

Accompagné de la conseillère Corinne Melzasard, Frédéric Néraud (vice-président du Département) a rappelé l'attachement de la collectivité aux modes de déplacements alternatifs,



Les élus découvrent la « voie douce », ici sur la portion située boulevard de la Brèche.

Auprès des conseillers Jalila Gaboret et Christelle de Crémiers, François Bonneau, président du Conseil régional, a formulé un souhait : « que le Ferriérois soit un jour le

point d'arrivée depuis Paris de tous les touristes découvrant le Gâtinais, via la véloroute ou la gare de Ferrières-Fontenay ».

Le sénateur Jean-Pierre Sueur, le député Jean-Pier-

re Door et le sous-préfet Paul Laville ont salué la qualité esthétique des réalisations, en harmonie avec cette cité de caractère.

La visite inaugurale a commencé par les locaux des services techniques, non loin du collège (rue du Bois-planté). « Il nous fallait regrouper tous nos services pour plus d'efficacité », rappelle le maire. Parfaitement fonctionnels, hangars et ateliers abritent entre autres les véhicules et matériels municipaux.

Les travaux ferriérois en chiffres

Réalisées dans plusieurs rues de Ferrières, les portions de « voies douces » ont coûté au total 393.715 €, financées à 25 % par le Département (100.000 €) et les aides de la Région via le Pays gâtinais (104.700 €).

L'agrandissement des services techniques a coûté 139.000 €, dont 30 % subventionnés par l'État via le Pôle d'équilibre territorial et rural (PETR) du Gâtinais.